

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Décision du 2 décembre 2011 portant nomination des membres du comité technique spécial
de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer**

NOR : DEVT1132355S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 14 novembre 2011 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein des comités techniques au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;
Vu le procès-verbal des élections du 20 octobre 2011 en vue de la désignation des représentants du personnel au renouvellement du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer en qualité de représentants du personnel :

Membres titulaires

Au titre de l'organisation FO

M. JEBALI Maxime.
M. LEMOINE Christian.
M. BOUSOULDES Raymond.
M. GRIMBERG Matthis.

Au titre de l'organisation CFDT

Mme RELAND Chantal.
Mme MESLIER Isabelle.
Mme CUMUNEL Catherine.

Au titre de l'organisation CGT

Mme WATELLIER Colette.
M. ESNAULT Frédéric.
Mme JEGO Christine.

Membres suppléants

Au titre de l'organisation FO

Mme TOMBALLE Brigitte.
M. ROLLAND Gérard.
Mme FRANCIS Régine.
Mme GODART Sylvie.

Au titre de l'organisation CFTD

Mme SCHOPHOVEN Corinne.
Mme TILLIET Marie-Claire.
Mme TRISTANT Marie-José.

Au titre de l'organisation CGT

Mme BAABA Nadia.
M. HERIVEAU Jean-Michel.
Mme TATOT Fabienne.

Article 2

Le mandat du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer prendra effet à compter du 16 décembre 2011.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 2 décembre 2011.

Le directeur général,
D. BURSAUX